



Commune de
Bourg-en-Lavaux

MUNICIPALITE

Rte de Lausanne 2
Case Postale 112
1096 Cully

T 021 821 04 14
F 021 821 04 00
greffe@b-e-l.ch
www.b-e-l.ch

AU CONSEIL COMMUNAL DE BOURG-EN-LAVAUX

PREAVIS N° 15/2023

Crédits supplémentaires au budget communal 2023

Date proposée pour la séance de la

Commission des finances :

Lundi 11 septembre 2023, 19h30,

Salle des Combles, Maison Jaune



LAVAUX
VIGNOBLE
EN TERRASSES



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



Lavaux, vignoble en terrasses
inscrit sur la Liste
du patrimoine mondial
en 2007

Madame la Présidente,
Mesdames les Conseillères communales,
Messieurs les Conseillers communaux,

Préambule

Conformément aux dispositions du règlement cantonal du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des communes, nous avons l'honneur de soumettre à votre approbation une série de crédits supplémentaires au budget communal 2023.

Les crédits supplémentaires sont répartis en trois catégories :

- Les crédits supplémentaires relatifs à des dépenses urgentes et imprévisibles que la Municipalité a dû engager avant la décision du Conseil communal.
- Les crédits supplémentaires concernant les dépenses pouvant attendre la décision du Conseil communal avant d'être engagées par la Municipalité.
- Les crédits supplémentaires relatifs à des dépenses liées à une base légale, réglementaire ou contractuelle, sur lesquelles ni la Municipalité, ni le Conseil communal n'ont possibilité d'intervention (charges cantonales, péréquation, factures sociales, etc.).

Crédits supplémentaires

Crédits supplémentaires relatifs à des dépenses urgentes et imprévisibles.

34506 Bâtiment Villette 26

Durant le premier semestre de l'année en cours, la Municipalité a dû intervenir de manière imprévue et urgente dans deux appartements de l'un de ses immeubles sis à Villette.

Suite à un départ en EMS, puis à l'occasion du contrôle obligatoire des installations électriques (OIBT), il s'est avéré qu'un nettoyage approfondi et une remise en état étaient nécessaires. L'analyse de la situation a montré que les autorités communales n'étaient pratiquement jamais intervenues dans ces appartements depuis de très nombreuses années. Pour des raisons sécuritaires et sanitaires, l'intervention était urgente.

L'appartement libéré est aujourd'hui occupé par les employés travaillant de manière régulière pour le vigneron tâcheron de la commune G. Cantoro

Comptes :	34506.314.100	Entretien courant
Budget :	CHF 45'000	Crédit supplémentaire : CHF 55'000

190 Informatique

Depuis la mise en place de notre informatique communale en 2016, aucune migration majeure n'a été effectuée. Le système d'exploitation des serveurs actuel ne sera plus maintenu à partir de 2024. La migration des serveurs pour le passage de Windows

2012R2 vers Windows 2022, Exchange 2019 ainsi que le passage à Office 2021 nécessitent un travail de support accru. Il s'agit là uniquement du support technique d'assistance pour la migration, les coûts des serveurs et des licences en tant que tels restent inchangés. Ces travaux n'ont pas été budgétés et doivent être effectués avant la fin de l'année afin de garantir la sécurité et la maintenance de notre système informatique.

Comptes : 190.318.500 Entretien courant
Budget : CHF 30'000 Crédit supplémentaire : CHF 15'000

110 Matériel de bureau

Suite à la création du nouveau service Urbanisme, énergie-durabilité et police des constructions et à la création de nouveaux postes, du matériel et du mobilier supplémentaires ont dû être achetés. Le réaménagement de l'espace ainsi que l'achat de tables de bureaux, de chaises et divers matériels a généré un coût supplémentaire non budgétisé de CHF 6'000 environ.

Comptes : 110.311.100 Achat mobilier et matériel
Budget : CHF 15'000 Crédit supplémentaire : CHF 6'000

Récapitulation des crédits supplémentaires

Description du crédit supplémentaire	Chapitre	Montant au budget	Crédits supplémentaires demandés
			Augm. charges
Entretien Vilette 26	34506	45'000	55'000
Migration serveurs BeL	190	25'000	15'000
Achat Mobilier	110	15'000	6'000
Total			76'000

Incidences au budget 2023

	Charges	Revenus	Résultat
Budget 2023 voté	43'418'800	40'596'000	- 2'822'800
Crédit supplémentaire	76'000	-	- 76'000
<hr/>			
Totaux	43'494'800	40'596'000	-2'898'800
<hr/> <hr/>			

Conclusions

Au vu de ce qui précède, nous vous proposons, Madame la Présidente, Mesdames les Conseillères communales et Messieurs les Conseillers communaux, de prendre la décision suivante :

le Conseil communal de Bourg-en-Lavaux

vu le préavis N° 15/2023 de la Municipalité du 4 septembre 2023 ;
ouï le rapport de la Commission des finances chargée de son étude ;
considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide :

d'accorder à la Municipalité les crédits supplémentaires tels que demandés dans le présent préavis pour un montant total net de CHF 76'000.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic

La secrétaire

Jean-Pierre Haenni

Sandra Valenti

Préavis adopté par la Municipalité dans sa séance du 4 septembre 2023

Délégué de la Municipalité : M. Jean-Pierre Haenni